

La commission établit des lignes directrices en vue de l'énoncé des incidences environnementales. Au cours de son étude, elle tient des réunions de consultation avec les habitants des localités visées, afin de recueillir leurs observations. A l'issue de ces audiences, la commission fait rapport au ministre de

l'Environnement pour l'informer des principaux effets potentiels du projet et lui présenter des recommandations quant à sa mise en oeuvre. Il appartient ensuite au ministre de l'Environnement et au titulaire du ministère promoteur de donner suite ou non à ces recommandations.

### Sources

- 1.1 - 1.1.4 Division de l'information géologique, Commission géologique du Canada, et Division de recherches géographiques, Direction des levés et de la cartographie, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
- 1.2.1 Division topographique, Direction des levés et de la cartographie, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
- 1.2.2 Service de conservation de l'environnement, ministère de l'Environnement.
- 1.2.3 Direction générale des communications, ministère des Pêches et des Océans.
- 1.2.4 - 1.2.5 Direction des levés et de la cartographie, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
- 1.3 Division de l'information géologique, Commission géologique du Canada, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
- 1.4 Division de la climatologie et de ses applications, Service de l'environnement atmosphérique, ministère de l'Environnement.
- 1.5 Division de la physique, Conseil national de recherches.
- 1.6 Service de conservation de l'environnement, ministère de l'Environnement.
- 1.7.1 Services d'information, Parcs Canada, ministère de l'Environnement.
- 1.7.2 Fondation canadienne pour la protection du patrimoine.
- 1.7.3 Textes fournis par les ministères provinciaux concernés.
- 1.7.4 Direction des services au public, Commission de la capitale nationale.
- 1.8 - 1.8.1 Direction des services d'information, ministère de l'Environnement.
- 1.8.2 Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales.

### Références choisies

- Activité humaine et l'environnement*, n° 11-509F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1978; deuxième édition en cours de préparation, 1984.
- Atlas national du Canada*, Macmillan Company of Canada Ltd., Toronto, en collaboration avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et Information Canada, Ottawa, 1974.
- Atlas toponymique du Canada*, Macmillan Company of Canada Ltd., Toronto, en collaboration avec Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, 1980.
- Douglas, R.J.W. (rédacteur scientifique), *Géologie et ressources minérales du Canada*, Commission géologique du Canada, collection «Géologie économique», rapport n° 1, 5<sup>e</sup> édition, Ottawa, 1970.
- Historique: guide des parcs historiques nationaux du Canada*, Parcs Canada, Ottawa, 1982.
- Lang, A.H., *La prospection au Canada*, Commission géologique du Canada, collection «Géologie économique», rapport n° 7, 4<sup>e</sup> édition, Ottawa, 1970.
- Parcs nationaux: un mini-guide*, Parcs Canada, Ottawa, 1982.
- Plan stratégique du Ministère*, Environnement Canada, Ottawa, 1982.
- Plan stratégique du Service de la protection de l'environnement*, Environnement Canada, Ottawa, 1982.
- Principales régions minières du Canada*, Commission géologique du Canada, carte 900 A, 33<sup>e</sup> édition, Ottawa, 1983 (les résidents du Canada peuvent obtenir gratuitement un exemplaire de cette carte).